RENCONTRES DE L'ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Pratique de l'écrit

Le 25 mars 2017 Salle Marc Bloch (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris) de 14h00 à 17h00

Coordinateurs : Anne-Laure Alard-Bonhoure, Gautier Garnier, Albane Schrimpf et François Lavie

Introduction de François LAVIE

Albane SCHRIMPF, Registres et pratiques de l'écrit au Mont-Cassin (fin XIII^e-milieu du XIV^e siècle)

Les deux abbés du Mont-Cassin de la fin du XIII^e siècle mettent au point une réorganisation de la gestion des archives à travers l'élaboration et l'utilisation d'un type documentaire qui semble nouveau et original pour l'établissement : le registre ; six registres au moins sont produits durant la période. Ils nous renseignent sur les pratiques de gestion des biens et des hommes ainsi que des archives. L'étude porte sur les listes de cens, présentes dans le registre 9, composé entre 1288 et la fin du XIV^e siècle, et les liens entre ces listes et d'autres registres de l'abbaye. Elle permet de mettre en évidence le travail du scribe : classement adopté, informations sélectionnées, outils intertextuels utilisés, et donc de comprendre les finalités de tels documents et leur place dans le réseau documentaire cassinésien.

Anne-Laure Alard-Bonhoure, Les comptes annuels des receveurs de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise (1475-1492)

L'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, fondée au XI^e siècle, est l'un des établissements bénédictins les plus possessionnés dans le Vexin français. Il a accumulé jusqu'au XIV^e siècle un patrimoine conséquent et structuré autour de douze prieurés. Son fonds documentaire compte notamment trois cahiers de receveurs monastiques qui renseignent sur un échantillon de villages et des espaces agricoles, ainsi que sur la vie quotidienne de la communauté de moines, dans un contexte de reconstruction rurale. L'abbaye tend à optimiser la gestion économique de son domaine temporel, à travers la mise en place et le perfectionnement d'outils de gestion, impliquant une complexification des pratiques de l'écrit des gestionnaires. L'étude porte ici moins sur les réalités économiques que sur leurs appréhensions écrites par les receveurs.

Les trois cahiers, couvrant respectivement les années 1475-1477 ; 1485-1487 et 1492-1493, permettent d'éclairer le rôle du receveur, gérant les revenus et les dépenses de la seigneurie ecclésiastique, qu'il s'agisse des dépenses de bouche ou des réparations de bâtiments conventuels ou agricoles. Leur analyse codicologique permet de déterminer qu'il existe bien

un modèle repris successivement par les différents receveurs, modèle qui se perfectionne avec l'évolution de leur fonction. Il s'agit également de comprendre les fonctions précises des receveurs, leur position dans la hiérarchie monastique, et surtout le rôle que joue l'écrit dans leur gestion du budget de l'abbaye.

Louise NEUVILLE, Productions, transferts et usages des textes savants : le phénomène de collecte des fonds babyloniens pour constituer la bibliothèque royale de Ninive au VII^e siècle av. J.-C.

L'étude de cas choisie ici pour mettre en lumière les usages, usagers et producteurs de l'écrit dans la Mésopotamie du Ier millénaire av. J.-C., est une lettre du roi néo-assyrien adressée aux savants babyloniens de la ville de Borsippa. Inscrite sur une tablette d'argile, cette bribe de correspondance royale énumère un ensemble de textes savants réquisitionnés probablement par le roi Aššurbanipal, et destinés à venir compléter sa bibliothèque personnelle, située au sein des palais royaux de Ninive. Cette lettre tient son intérêt dans la nature des documents qu'elle mentionne, puisqu'ils sont exclusivement rattachés aux pratiques rituelles ou divinatoires effectuées par les prêtres, exorcistes ou devins de la ville. L'objet de l'étude de cette correspondance est triple. Elle permet en effet de démontrer à travers ce phénomène de collecte centralisatrice vers la ville de Ninive, l'intérêt grandissant du pouvoir royal à l'égard de ce type de documentation, et donc d'en questionner les sages. Elle rend de même possible l'étude de cet enjeu pour le pouvoir royal néo-assyrien qui est celui du contrôle de l'écrit et de ses praticiens, notamment dans ce contexte de domination de l'Assyrie sur la Babylonie au VII^e siècle av. J.-C. Ce qui permet par la même occasion, de mieux définir la notion d'original, tout en abordant la question de la matérialité de l'écrit à travers les modalités de transmission du savoir dans le temps et dans l'espace.

François LAVIE, Les recueils de bons mots d'Henri IV : compilation et usages des « paroles mémorables » entre Renaissance et Grand siècle (v. 1580-v. 1660)

Les recueils de « rencontres », « reparties » et « apophtegmes » du roi de France Henri IV compilés entre les années 1580 et 1660 témoignent de la réputation de *rex facetus* attachée au premier Bourbon. Cette communication entend replacer ces collections dans l'histoire des pratiques de compilation et l'histoire des usages (notamment politiques et mémoriels) des paroles mémorables du prince à la Renaissance et au Grand siècle. Une césure est repérable dans la documentation autour des années 1620-1630. Jusque-là, la circulation des bons mots du prince était essentiellement orale et manuscrite, comme l'attestent les Journaux-registres de Pierre de l'Estoile. Ce dernier compile sur le vif les saillies du roi dans une démarche militante, qui témoigne de sa sensibilité royaliste et anti-ligueuse.

Après la mort du prince, la publication de chroniques donne accès aux « particularités » du règne à un public élargi : une nouvelle génération de compilateurs utilise ces sources imprimées pour recueillir et rassembler les bons mots du prince. Les témoignages documentaires sont nombreux entre 1620 et 1660, et l'on observe une diversification des fonctions attribuées aux recueils : selon les cas, il s'agit de divertir et chasser la mélancolie, enseigner une langue étrangère, célébrer la mémoire et les vertus du roi défunt, instruire et édifier le prince, ou encore nourrir une honnête curiosité pour les particularités de l'histoire de France et de ses grands hommes. Ainsi, un même objet documentaire (le recueil de bons mots), issu de méthodes de compilation similaires, peut remplir des fonctions variées en fonction du *medium* utilisé (manuscrit ou imprimé), du public visé et de l'objectif assigné au recueil.

Gautier GARNIER, Un érudit attentif aux pratiques de l'écrit? Vieira da Silva

Augusto Vieira da Silva, olisipographe – érudit spécialiste de Lisbonne – de la première moitié du XX^e siècle contextualise dans ses propres travaux des écrits et des pratiques de l'écrit venus du passé. Le cas présenté ici est élaboré à partir d'un poème manuscrit daté de 1859, relevé par Vieira da Silva dans l'entre-deux-guerres et retranscrit dans un cahier attribué à Vieira da Silva; mais aussi de deux de ses articles publiés respectivement en 1931 et en 1934 dans la revue lisboète *Feira da Ladra*.

Vieira da Silva fait émerger, par la publication imprimée, au début des années 1930, deux écrits littéraires inédits datant de la fin de l'année 1859 et portant tous deux sur la destruction des ruines de Loreto, situées dans le quartier du Chiado. Il contextualise ces pratiques de l'écrit du côté d'un événement, à savoir la destruction des ruines de Loreto. En outre, dans son article de 1934, il pose comme relevant de l'érudition un écrit daté de 1879 mais portant bel et bien sur la destruction des ruines de Loreto. Il crée, en effet, une distinction parmi les pratiques de l'écrit qui traitent du lieu et de l'événement de la destruction des ruines entre, d'une part, celles qui sont effectuées au moment même de l'événement et qui relèvent d'une production littéraire conjoncturelle, et celle qui prend en charge l'événement sur le mode de l'histoire du lieu près de vingt ans après. Une autre contextualisation de ces écrits et de ces pratiques est possible si l'on tient compte d'un ensemble d'écrits datés des années 1860 qui évoquent ce même lieu une fois les travaux terminés et son aspect modifié.

Conclusion de Nicolas SCHAPIRA, Professeur d'histoire moderne Université Paris Ouest Nanterre La Défense